



sauvonslegrandecran.free.fr
sauvonslegrandecran@hotmail.com

Monsieur Nicolas SEYDOUX
Président
GAUMONT S.A.
30, av. Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE

COPIE

Paris, le 16 Décembre 2005

Objet : Grand Ecran Italie

Monsieur le Président,

Dès l'annonce par la société EuroPalaces du projet de vente du Grand Ecran Italie à des commerces, nous nous sommes aussitôt ralliés aux souhaits de notre député-maire du 13^{ème}, Monsieur Blisko - exprimés sur France 3 en février dernier - de *s'opposer par tous les moyens, juridiques et politiques, à la transformation en magasins de cette salle*. Et nous avons demandé à M. Delanoë, maire de Paris, que soient étudiées en urgence les possibilités de maintenir une activité culturelle dans les lieux.

Car aussi navrante que soit cette décision, ce n'est pas tant l'abandon par Gaumont de cette salle mythique, fleuron de son enseigne, que nous contestons, mais la solution choisie, la pire de toutes, à savoir la démolition pure et simple du Grand Ecran, véritable joyau technologique, qui plus est premier pôle économique et culturel du quartier.

Les milliers de signatures reçues de la France entière par la pétition lancée à l'initiative des riverains, largement relayée depuis par de nombreux acteurs culturels, nous ont confirmé que le rayonnement du Grand Ecran s'étendait bien au-delà du 13^{ème} arrondissement.

A nos demandes d'explications concernant ce projet aberrant, EuroPalaces nous refuse le droit d'interférer dans des affaires privées. Or le Grand Ecran, même détenu par des capitaux privés, n'en demeure pas moins un équipement d'intérêt public, initié par la Mairie de Paris dans les années 80, qui mérite d'être conservé pour les générations futures. Sans compter que sa disparition porterait un nouveau coup dur à notre tissu social déjà fragilisé.

L'argument avancé selon lequel chacun doit pouvoir vendre librement son appartement nous paraît en l'occurrence irrecevable. En effet, tout particulier qui tenterait de céder le sien à un magasin de meubles se verrait opposer le refus immédiat du syndic ! Et qui peut se targuer de recevoir à domicile des centaines de milliers de visiteurs par an ?

Il faut donc bien admettre que le Grand Ecran fait partie intégrante de notre patrimoine culturel, et qu'on ne peut pas faire n'importe quoi, même d'un bien privé, surtout quand on s'appelle Gaumont et qu'on représente toute l'histoire du cinéma français !

A nos protestations, on nous oppose qu'il n'est "pas possible" d'empêcher la réaffectation souhaitée par EuroPalaces, suite aux baisses de fréquentation enregistrées.

Baisse par ailleurs toute relative : entre le 30/11 et le 7/12/05, semaine de sortie de "Harry Potter", où la version française, réclamée depuis des années par les habitants du quartier, était enfin proposée à certaines séances, la salle a enregistré une hausse de 191 % ! Meilleur score, de très loin, sur les 40 premières salles Paris-périphérie (chiffres parus dans Le Film Français).

Après une longue période d'abandon, il semblerait donc qu'un peu de volonté et quelques mesures de bon sens* contribueraient à fidéliser à nouveau le public. Et on peut se poser des questions sur la stratégie commerciale d'EuroPalaces, qui n'a pas renouvelé l'expérience pour la sortie de "King Kong" le 14 décembre. Ce film grand public ne passera donc qu'en VO pendant toute la période des fêtes !

Parmi d'autres anomalies, le non-respect du cahier des charges, qui aurait pourtant contribué à améliorer la rentabilité de la salle : utilisation pour des congrès, conventions, assemblées générales de société, avant-premières et projections de films sur Paris pour les touristes (ces dernières rapidement abandonnées), etc...

Sans sous-estimer la concurrence des multiplexes et des DVD, nous croyons, comme vous le déclariez au Figaroscope en janvier 93, *que le Grand Ecran est à un tel niveau de qualité qu'il n'aura pas à souffrir de sa concurrence*, et pourra continuer à proposer encore longtemps *des grands films populaires, qu'ils soient français ou étrangers*.

Malgré ces excellentes perspectives, et une programmation prévue jusqu'en 2006, c'est pourtant le moment que choisit EuroPalaces pour annoncer la fermeture définitive de la salle pour le 3 Janvier prochain, sans même attendre l'avis de la prochaine commission CDEC* du 10 Janvier !

Aussi, en attendant le plan de sauvetage réclamé auprès des pouvoirs publics, nous vous prions de veiller à ce que soient respectées les dispositions du cahier des charges, celles-ci stipulant le maintien de l'activité cinématographique jusqu'en Novembre 2006, ***ces obligations trouvant leur cause dans le caractère "d'équipement culturel" du complexe audiovisuel, qui doit participer à l'animation du quartier et de l'arrondissement, caractère en considération duquel le prix de cession du terrain est déterminé.***

S'il s'avérait en revanche que seule la condamnation sans appel du Grand Ecran était envisagée, nous n'hésiterions pas à appeler au boycott immédiat des salles Pathé-Gaumont à travers l'ensemble de nos réseaux.

Dans l'espoir que la sagesse et la raison reprendront rapidement leurs droits dans cette affaire, veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le collectif :
SAUVONS LE GRAND ECRAN

* Commission Départementale d'Équipement Commercial

p.j. : « Quelques réactions » recueillies sur notre site : <http://sauvonslegrandecran.free.fr>

Copie à : Renaud Donnedieu de Vabres, Ministre de la Culture
Bertrand Delanoë, Maire de Paris
Jérôme Seydoux, Co-Président de Pathé.